



Appel d'offres (AO)

Rénovation du magasin de détail - Construction

N° de référence : NGC105749

N° de référence d'Achats et ventes : PW-15-00697227

10 novembre 2015

ADDENDA n° 3

Cet addenda fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres pièces. Le coût de toutes contenues dans ce document doit inclure dans la somme totale du contrat. Accusez réception de cette addenda par en insertion de son numéro et la date sur le formulaire de soumission, plus précisément à l'article G.3 – L'Addenda. Les soumissions n'indiquant pas les addendas émis par le MBAC **feront (O)** l'objet d'une disqualification immédiate.

1. Les documents suivants remplacent les documents précédentes inscrites sur le site web Achats et Ventes du Travaux.
 - a. Appendix N - Architectural Specifications (ENG) (revised)
 - b. Appendix O - Architectural Specifications (FRA) (revised)
 - c. Drawing - MW00-REV Fixture Layout Plan

2. Les documents suivants sont de nouvelles additions aux documents d'appel d'offres.
 - a. MW-10A Window Display Detail
 - b. NGC BOUTIQUE 1915_MW series-SHEET M10A
 - c. NGC Retail Interior Design Specification Document (English only)
 - d. LTS Fixture - BIXX 102.30.50.2_en
 - e. LTS Fixture - BIXX 153.30.50_en
 - f. LTS Fixture - CSALP 40.2030.50_en
 - g. LTS Fixture - Lichtkanal 45
 - h. LTS Fixture - Lichtkanal 70
 - i. LTS Fixture - TPSW 183.2030_en
 - j. 03 45 00 - Architectural Precast Concrete
 - k. 03 45 00 - Éléments préfabriqués en béton architectural
 - l. Tender 1915 Addendum 02-E
 - m. Tender 1915 Addendum 02-F

3. J'ai quelques précisions à vous demander, s'il vous plaît.
Addenda , page 3, côté droit du dessin :
 - a) Il y a plusieurs portes contrôlées par un lecteur de cartes. Aurons-nous l'occasion de proposer un prix pour fournir et installer les additions? Où peut-on trouver d'autres détails?
 - Le Musée des beaux-arts du Canada utilisera son tiers entrepreneur pour exécuter ces services.



- b) Il existe des caméras dans la librairie, ainsi que cinq détecteurs de bris de vitre, des contacts de porte, des détecteurs de mouvement et des boutons d'urgence. Qui est chargé d'enlever ces dispositifs et de les réinstaller après les rénovations?
- Le Musée des beaux-arts du Canada utilisera son tiers entrepreneur pour exécuter ces services.
4. Section D.4.2, deuxième étape : Évaluation de la proposition technique, Exigences du profil du projet et en matière de curriculum vitae (CV), a) Le format exigé pour le CV de chaque membre de l'équipe centrale stipule que les CV ne doivent pas dépasser deux pages, d'un seul côté (une page pour chaque membre). Cela signifie-t-il que chaque CV ne doit pas compter plus de deux pages au total?
- Oui, chaque CV ne doit pas dépasser deux pages.
5. De même, la limite de pages s'applique-t-elle à tous les CV nécessaires (y compris le coordonnateur de la mécanique et de l'électricité, le coordonnateur de la mise en service, le contremaître de la menuiserie préfabriquée, le contremaître de l'électricité et le sous-traitant chargé de la mécanique)?
- La limite de pages s'applique à tous les CV requis.
6. À la page 28, section D.4.2 (a), Format du CV de chaque membre de l'équipe centrale : Les contremaîtres de la menuiserie préfabriquée, de la mécanique et de l'électricité ne figurent pas au tableau à titre de membre de l'équipe centrale pour le Musée des beaux-arts. Devons-nous présumer que les entrepreneurs en mécanique et en électricité sont considérés comme faisant partie du projet proposé pour le Musée et donc que nous devons aussi produire leurs CV? Nous voyons aussi que, dans les exigences pour le Musée et la menuiserie préfabriquée, les sections D.4.2.3.1 et D.4.2.3.3 n'exigent pas de CV. Était-ce un oubli?
- Oui, veuillez produire des CV pour les contremaîtres en mécanique et en électricité.
7. À la page 32, section D.4.2.3.3, Équipe de projet proposée : dans le cas du sous-traitant en mécanique, le RÔLE devrait-il être « sous-traitant » ou « contremaître »?
- Oui, ce devrait être « contremaître ».
8. En vertu de la section D.4.2, le coordonnateur de la mécanique et de l'électricité et le coordonnateur de la mise en service peuvent-ils être la même personne et, si oui, devons-nous seulement mentionner qu'elle a participé à un projet du profil?
- Oui, il peut s'agir de la même personne, auquel cas le CV doit clairement indiquer qu'elle s'est acquittée de toutes les responsabilités mentionnées ci-dessus pour le coordonnateur de la mécanique et de l'électricité et le coordonnateur de la mise en service.
9. Aux pages 33 et 34, nous voyons que le nombre 70 est utilisé dans l'équation pour déterminer la note relative à la proposition B. Cela signifie-t-il que la proposition (financière) occupant la deuxième place recevra 70 % des points disponibles pour le prix?
- Le fait que 70 points sont disponibles pour le plus bas soumissionnaire ne signifie pas que ce nombre équivaut à un pourcentage qui serait employé pour calculer la cote de toute autre proposition financière.
10. Pour l'éclairage des vitrines, le fournisseur recommandé est basé au Royaume-Uni (<http://www.aktiva.co.uk>); le client peut-il fournir ou accepter un remplaçant?
- Le client étudiera la possibilité d'un remplaçant raisonnable aux fonctions et à la qualité équivalentes.



11. À l'annexe N, Spécifications architecturales, volume 1, division 05, Métaux, la section de fabrication des métaux n'est pas accessible; le Musée peut-il déterminer s'il manque des renseignements pertinents?
 - Certaines sections des Spécifications étaient absentes; les Spécifications architecturales complètes seront téléchargées aux fins de consultation pour Achatsetventes.
12. En ce qui concerne les dessins MW-30 à MW-34, le Musée des beaux-arts peut-il indiquer les quantités pour chaque accessoire (étagère, barre ou support, plinthe, etc...)?
 - Les quantités de chaque type d'unité sont indiquées (feuille MW-00 à la case « Quantités »), mais le soumissionnaire doit calculer le nombre d'accessoires d'après les détails de chaque unité.
13. Dans le dessin MW-08, détail 1, pour tous les montants, le Musée peut-il indiquer si la quincaillerie doit être conforme à un standard ou à un type de produit?
 - Tous les éléments de marchandise sont construits sur mesure et peuvent utiliser des composants préfabriqués s'ils sont compatibles avec les dimensions et la conception détaillées dans l'ensemble de dessins.
14. Dans le dessin MW-00, dans le diagramme du centre supérieur, il manque certaines illustrations d'unités (p. ex. colonnes); le Musée peut-il fournir une liste complète avec toutes les illustrations et les quantités?
 - Tous les éléments mobiles sont notés dans les « Quantités » sur le MW-000, mais les éléments fixes doivent être calculés d'après les dessins (y compris les colonnes, les vitrines aux entrées, le mur d'affichage formé de plusieurs étagères et segments pour affiches, les petites étagères murales pour cartes postales et une tige de suspension; il y a aussi un pupitre pour la monnaie, l'emballage et les bijoux (voir les feuilles MW-16, MW-17 et MW19).
15. Dans le dessin MW-29, veuillez indiquer à chaque élévation (élévation A, B, C, D ou E du dessin MW-03 ou MW-04) le mur arrière doit être situé.
 - L'élévation C sur la feuille MW-03 montre le mur arrière avec la structure d'affichage.
16. Dans le dessin MW-05, détail 1, veuillez confirmer si l'onglet métallique de 8 mm est compris dans le montant prévu pour le panneau d'affichage de la boutique. Sinon, le Musée peut-il fournir un dessin plus détaillé de l'onglet (vue du dessus et latérale)? Veuillez indiquer si l'onglet doit être répété pour les quatre vitrines.
 - Ne donnez pas un prix pour l'onglet métallique, qui sera compris dans le montant prévu; on demandera à l'entrepreneur des panneaux d'affichage de le fabriquer et de l'adapter au reste des matériaux d'affichage et des méthodes de fixation.
17. Dans les dessins MW-10 à MW-13, le Musée peut-il une vue plus détaillée (du dessus) de l'onglet métallique vertical de 80 mm et du support horizontal? Peut-il confirmer si l'onglet vertical se retrouve dans tous les montants ou s'il n'est présent qu'à chaque extrémité d'une illustration de fenêtre?
 - Veuillez vous reporter au fichier PDF ci-joint avec des détails supplémentaires de la part du concepteur; les supports devraient se trouver sur chaque montant vertical, pas seulement aux extrémités.



18. Quelles sont les couleurs et la finition des linteaux prémoulés?
 - Les linteaux prémoulés doivent être assortis aux actuelles installations prémoulées (voir la note sur le dessin structurel S100). Des échantillons de couleur et des maquettes devront être produits.
19. Qui installera les linteaux prémoulés?
 - Cette tâche incombe à l'entrepreneur général (voir le dessin structurel S100).
20. Qui fournit les supports et suspensions d'angle et les vis de serrage rapide Hilti indiqués au numéro 1 sur le dessin S100?
 - Cette responsabilité incombe à l'entrepreneur général.
21. Y a-t-il une spécification pour les éléments prémoulés? Si oui, veuillez la fournir.
 - Reportez-vous au nouvel ensemble de Spécifications architecturales téléchargé, section 07900.
22. Y a-t-il seulement 21 linteaux de longueur 1590?
 - Exact : il y en a 21. Toutefois, un très petit linteau prémoulé supplémentaire (de 50 à 100 mm de largeur) doit être installé en dehors de l'entrée principale de la Boutique (la largeur sera déterminée sur place).
23. Y a-t-il une spécification pour le film adhésif faible opaque de 3M relatif à la vitre (temporaire pendant la construction)?
 - Voir le nouvel ensemble de Spécifications architecturales téléchargé.
24. Toute la menuiserie préfabriquée et tous les déchets actuels doivent-ils être enlevés ou remis au Musée des beaux-arts?
 - Oui, tous les déchets devront être enlevés à l'exception de tous les luminaires et les carreaux de granit, qui devront être remis au Musée.
25. Le Musée a-t-il une marque spécifique pour le système de sécurité que nous devons utiliser (pour l'enlèvement des détecteurs de mouvement, caméras, etc....)?
 - Oui, Diebold Company of Canada.
26. Les nouvelles fenêtres d'entrée de l'atelier (qui, nous le présumons, seront produites par d'autres fournisseurs) seront-elles installées pendant notre délai de construction ou après que nous aurons effectué notre travail?
 - Ces fenêtres seront fournies et installées par le soumissionnaire retenu dans le cadre de ce projet.
27. Qui fournit l'ensemble de luminaires? Le Musée lui-même ou la compagnie d'électricité avec laquelle il fait affaire? Ces luminaires sont-ils facilement disponibles?
 - Tous les luminaires devront être fournis et installés par le Musée ou les compagnies avec lesquelles il fait affaire [MS].
 - Reportez-vous aux feuilles découpées pour luminaires téléchargées sur Achatsetventes pour référence.
28. Les luminaires (cylindriques à encastrer) aux deux entrées doivent-ils être insérés dans un plafond à cloisons sèches ou dans le panneau prémoulé?
 - Les plafonds et linteaux au-dessus de chaque entrée doivent être fabriqués en cloisons sèches revêtues d'un enduit de parement à effet de béton affûté, et les luminaires cylindriques seront encastrés dans cet élément de cloison sèche.



29. Est-ce une dalle au niveau du sol? Pouvons-nous y pratiquer une tranchée pour y enfouir les boîtiers électriques de plancher?
- Il ne s'agit pas d'une dalle au niveau du sol; il y a un stationnement souterrain en dessous; l'entrepreneur y aura accès pour le forage principal par le garage souterrain.
30. Les revêtements de sol sont-ils fournis par le Musée ou la compagnie avec laquelle il fait affaire?
- Tous les revêtements de sol seront fournis et installés par le Musée ou la compagnie avec laquelle il fait affaire; voir les nouvelles Spécifications téléchargées.
31. Le plancher dans les espaces vacants doit-il être raboté et réparé par endroits?
- Oui, il faut réparer par endroits et le sabler pour le préparer à recevoir la nouvelle finition.
32. Il ne semble pas y avoir de spécifications pour le revêtement de plancher et les tapis résilients. Veuillez en fournir.
- Voir le nouvel ensemble de Spécifications architecturales téléchargées.
33. Qui fournit et installe les cadres de bois, les portes de bois et la quincaillerie? Le Musée, la compagnie avec laquelle il fait affaire ou le fournisseur de menuiserie préfabriquée?
- Le Musée doit les fournir et les installer (sauf lorsque des portes sur mesure sont prévues, auquel cas elles pourront être fournies par le fabricant de menuiserie préfabriquée ou leur fourniture pourra être coordonnée selon les souhaits du Musée.
 - Voir le nouvel ensemble de Spécifications architecturales téléchargées.
34. Le dessin M-3, en ce qui concerne la protection contre les incendies, stipule que nous devons recourir à l'entrepreneur chargé du système d'arrosage automatique pour l'immeuble de base. Si c'est le cas, qui est cet entrepreneur?
- Siemens est l'entrepreneur chargé de la protection contre les incendies de l'immeuble de base et il confie en sous-traitance à Forbes tous les travaux concernant les gicleurs automatiques du Musée.
35. L'entrepreneur chargé du poste de commandement de l'immeuble (VCI) va-t-il nous proposer un prix ou transiger directement avec le Musée?
- Oui, l'entrepreneur général doit traiter directement avec VCI (personne-ressource de VCI : Pierre Craig au 613-226-6712, poste 223).
36. Le Musée assume-t-il le coût de l'équilibrage des fonctions de chauffage, ventilation et climatisation?
- Oui.
37. Qui assumera les coûts de l'arrêt du système de gicleurs automatiques?
- L'entrepreneur général, par l'entremise de Siemens.
38. Qui assume le coût des travaux relatifs au système d'alarme? Si c'est le Musée, y a-t-il alors une compagnie spécifique à laquelle nous devons recourir pour l'immeuble de base? Si oui, laquelle?
- L'entrepreneur général. La compagnie à qui il faut recourir est Siemens.
39. Devons-nous avoir un coordonnateur pour chaque catégorie (un pour la mécanique et un pour l'électricité)? Si la réponse est oui, alors le contremaître de la mécanique et celui de l'électricité peuvent-ils assumer également le rôle de coordonnateurs?
- Oui, il faut un coordonnateur pour chaque catégorie. Pour chacune (mécanique, électricité et mise en service), le coordonnateur et le contremaître peuvent être la même personne, mais les CV doivent clairement indiquer que la personne en



National Gallery of Canada **Musée des beaux-arts du Canada**

question a exercé à la fois les tâches de coordonnateur et de contremaître indiquées ci-dessus.